

PROCÈS-VERBAL

MERCREDI 21 mars 1962.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui à 11 h. 30 du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Hugessen, *président*; Aseltine, Bradley, Brunt, Connolly (*Halifax-Nord*), Connolly (*Ottawa-Ouest*), Dessureault, Gershaw, Hayden, Hollett, Horner, Isnor Kinley McGrand, McKeen, Reid, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Thovaldson et Woodrow—21.

Aussi présents: M. E. Russell Hopkins, c.r., secrétaire-légiste et conseiller parlementaire; les sténographes parlementaires du Sénat.

Le bill S-13 intitulé: «Loi constituant en corporation la *Polaris Pine Lines*» est lu et étudié clause par clause.

Sur la proposition de l'honorable sénateur Reid, appuyée par l'honorable sénateur Brunt, il est décidé que le Comité demande l'autorisation de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations du Comité au sujet dudit bill.

Ont donné des explications sur ce bill: M. A. B. R. Lawrence, c.r., avocat des pétitionnaires; M. James C. Saks, président, Interprovincial Utilities; M. Maurice F. Strong, président, Canadian Industrial Gas Company; M. J. J. Frawley, c.r., avocat-conseil du gouvernement de l'Alberta, à Ottawa.

Le Comité suspend sa séance à 1 heure de l'après-midi.

Le Comité reprend sa séance à 2 heures de l'après-midi.

Présents: Les honorables sénateurs Hugessen, *président*; Aseltine, Bradley, Brunt, Gershaw, Hayden, Hollett, Horner, Reid, Smith (*Kamloops*), Smith (*Queens-Shelburne*), Stambaugh, Thorvaldson, Veniot et Woodrow—15.

M. S. F. M. Wotherspoon, c.r., avocat des pétitionnaires, a également donné des explications au sujet de ce bill.

Était également présent, mais n'a pas été entendu: M. D. R. Pflug, ingénieur consultant en dessin et génie de la compagnie.

Il est décidé de faire rapport du bill sans amendement.

A 2 h. 30 de l'après-midi, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité,
Gérard Lemire.